LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du "RÉVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

VENDREDI 28 DECEMBRE 1928

BUREAUX :
ROUBAIX Téléph. 9-51 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85 15, Rue Nationale, 15

LE "RÉVEIL DU NORD"

paraît avoir remporté les trophées aéronautiques de l'année 1928

Ce ballon parti — avec le concours de notre journal — mardi soir de Bailleul et piloté par l' « As » lillois M. DEBRUYCKER, a atterri à Eddgehausen dans la province du Hanovre, en Allemagne, ayant franchi une distance de plus de 500 kilomètres.

ENFIN, la « bonne nouvelle » que nous souhaitions hier nous est parvenue ; dans la soirée, vers 19 heures, après avoir vécu de longues heures d'attente anxieuse, nous avons reçu de M. Debruycker le télégramme tant espéré.

Les quelques lignes laconiques qu'il contenait nous ont d'abord empli d'une immense joie : le raid était heureusement terminé. Puis, les détaillant, nous avons constaté, avec quelle satisfaction, « **LE RÉVEIL DU NORD** » devait avoir atteint le but tant désiré de tous les sportsmen nordistes : **les records.**

L'heure tardive à laquelle nous est parvenu le message ne nous a pas permis de repérer exactement sur des cartes à grande échelle le point exact de l'atterrissage. Pourtant, des premières constatations, il semble résulter que « **LE RÉVEIL DU NORD** », qui s'est posé au nord de Gœttinger, en Allemagne, dans la province de Hanovre, a couvert **une distance supérieure à 500 kilomètres.**

Déjà, nous pouvons dire que le raid du « **RÉVEIL DU NORD** » place notre région, représentée par le pilote Debruycker en tête du classement pour la **Coupe Mallet** (totalisation des kilomètres parcourus).

Déjà aussi, nous pouvons envisager aujourd'hui qu'une appréciation exacte de la distance effectuée confirmera sans doute nos espoirs, que « **LE RÉVEIL DU NORD** » a battu les records de distance sans escale et que les **Coupes Juchmes, Meichior et Léon Maison** seront pour l'année 1929 la propriété du Nord.

Puissions-nous demain annoncer — et nous l'espérons sincèrement — que le but poursuivi par notre journal a, cette fois encore, été atteint ! Que le « **Réveil du Nord** », toujours prêt à accorder son concours et à prêter l'appui de sa puissante publicité à toutes les belles causes sportives a, une fois de plus, connu le succès et qu'il a contribué à placer la région nordiste, les pilotes nordistes, au premier rang dans les plus importantes compétitions aéronautiques nationales.

La deuxième journée d'attente

Si les heures, mercredi, au lendemain du départ du « **RÉVEIL DU NORD** », nous parurent longues, elles le furent doublement hier !

Des coups de téléphone émanant de nombreux sportifs de Lille et de la région, des visites de fervents de l'aérostation qui, tous, s'inquiétaient du manque de nouvelles, vinrent encore augmenter notre anxiété. M. Crombez, le président de l'A. A. N. E., nous entretint de la situation du « **RÉVEIL DU NORD** », telle qu'il la prévoyait.

« A-t-il dérivé vers la mer, je ne crois pas, nous disait-il. A mon avis, il a dû atterrir en Allemagne et les autorités se seront saisies de la personne de Debruycker en attendant la vérification de son identité, d'où un sérieux retard qu'il a dû subir avant de pouvoir faire connaître sa situation ! »

A 17 heures, M. Monnot, le directeur de l'usine à gaz de Bailleul, lequel mardi avait présidé aux opérations de départ, nous donnait à son tour son opinion, qui était des plus rassurantes.

« Tous les éléments que nous connaissons doivent nous donner confiance. Rappelez-vous surtout la façon dont s'opéra le départ ! Aujourd'hui encore, je me suis rendu au parc aérostatique, au point d'où s'envola le « **RÉVEIL DU NORD** » et **mes observations ont** confirmé ce que nous avions remarqué lorsque le sphérique décolla.

Le ballon a d'abord pris la direction Nord-Est, puis à 400 ou 500 mètres d'altitude, il a évolué de 4 ou 5° vers l'Est.

Si nous nous basons sur cela, le « **RÉVEIL DU NORD** » a dû suivre une ligne passant au Nord de Cologne et au Sud de Berlin. Devant lui, c'est la terre à perte de vue ».

Deux heures après cet entretien, nous recevions un télégramme qui venait pleinement confirmer les déductions de M. Monnot.

Le message

Voici la teneur du télégramme qui nous parvint à 19 heures :

« Réveil du Nord, Lille.

Hanovre, 15 h. 10

« **RÉVEIL DU NORD** » **atterri à Eddgehausen au nord de Gœttinger. Etais à vent de test. Vent très fort au sol. Ai toujours voyagé à 3.000 mètres avec vent venant d'Ouest, et plus bas avec vent soufflant du Sud ou Sud-Ouest. Température de 7°. Suis monté à 3.200 m, où température était de 10°. Depuis une heure, n'apercevais plus sol. Ai été retenu par autorités. Reviendrai demain par Cologne ».**

DEBRUYCKER.

Voici donc la raison pour laquelle nous restâmes sans nouvelles.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le capitaine Lemaître grièvement blessé dans un accident d'avion en Bolivie

L'avion de l'aviateur français, capitaine Lemaître, directeur de l'école d'aviation bolivienne, qui survolait Puerto Suarez, a été détruit. L'aviateur est grièvement blessé.

L'aviateur Lemaître est, comme on le sait, un de nos meilleurs pilotes. Après avoir brillamment combattu dans l'armée de l'air durant les hostilités, il gagna la Légion d'honneur et une croix de guerre surchargée de palmes et d'étoiles. Lemaître poursuivit sa carrière d'homme-oiseau. C'est lui qui, en compagnie d'Arrachart, eut l'honneur d'être le premier détenteur du record du monde de distance en ligne droite sans escale, après un vol qui, d'Etampes, l'amena à Villa-Cisnaros. Depuis, il fut maintes fois délégué comme chef de mission à l'étranger. Il y a quelques mois, Lemaître partit pour la Bolivie, où il présenta avec brio l'appareil de grand raid qui vit les plus beaux exploits de la saison passée.

Les femmes et la politique AU JAPON

La politique intéresse de plus en plus les masses au Japon. On voit ici, un groupe de femmes rassemblées devant le Parlement avant une importante séance.

Déclaration de M. Stresemann à propos de l'évacuation de la Rhénanie

Dans une interview accordée au correspondant berlinois du « Baltimore Sun », le docteur Stresemann a déclaré qu'à son avis l'Allemagne avait, d'après les termes mêmes du traité de Versailles, droit à l'évacuation de la Rhénanie. Il ne s'agit pas ici de déductions juridiques subtiles, a dit le ministre, mais de l'interprétation de l'article 431 du traité.

« Même si l'on est d'avis que cet article exige encore plus que l'article 429, on ne serait aussi loin de faire dépendre l'évacuation de la Rhénanie du paiement effectif de la dette allemande au titre des réparations.

« D'ailleurs, poursuivit M. Stresemann, les conditions énoncées dans l'article 431 sont remplies ».

LES FUNERAILLES DU MARECHAL CADORNA

Les obsèques du maréchal Cadorna ont eu lieu hier à Pallanza en présence du prince héritier d'Italie et de nombreuses personnalités. Le cercueil a été transporté au cimetière sur un affût de canon.

Abandonnée avec cinq enfants...

Mme Mascelli, tombée d'épuisement, a été admise à l'hôpital d'Algrange avec cinq de ses enfants. Elle n'avait qu'une allocation de six francs par jour pour subsister. Le mari, qui vit en concubinage, sera poursuivi.

LA TRIBUNE DU CONTRIBUABLE

A propos de publicité

Nous croyons utile de rappeler que l'article 221 de la loi du 13 juillet 1925 interdit formellement l'usage, pour la publicité commerciale, de prospectus, affiches, tracts, etc..., imitant les sommations et tous autres imprimés utilisés pour le recouvrement des impôts, contributions, taxes et revenus, par les administrations de l'Etat, et que toute personne qui aurait contrevenu aux dispositions est punie d'une amende de 16 francs par exemplaire distribué.

L'exposé des motifs du projet de loi avait fait remarquer avec raison qu'il était extrêmement désagréable aux destinataires qui remplissent ponctuellement leurs obligations fiscales de recevoir par l'intermédiaire de leur concierge ou de leur employé des prospectus qui, par leur aspect extérieur, ressemblent de façon parfaite aux avis comminatoires envoyés par les percepteurs aux contribuables négligents.

E. BOUCHEZ,
Secrétaire Général de l'Association des Contribuables du Nord de la France

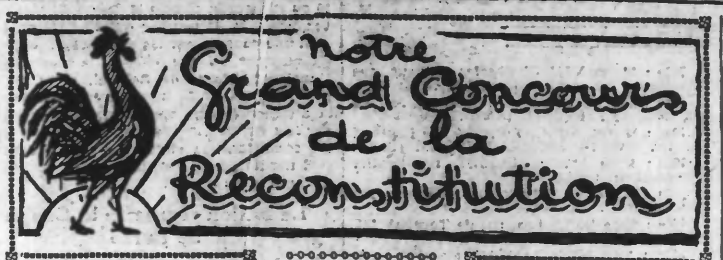

3.757 PRIX : 286.800 FRANCS

Pour les malheureux !

Nous avons remis hier, aux maires, 8.000 francs, pour les pauvres des villes de Lens, Liévin, Souchez et Vimy

COMME nous l'avions annoncé, c'est hier que nous avons rendu visite aux maires des communes désignées par les participants au « Grand Concours de la Reconstitution » pour leur remettre la somme de 2.000 francs à répartir conformément au règlement entre les familles les plus nécessiteuses des localités intéressées. Après avoir rendu visite au maire de La Bassée, c'est à Lens, Liévin, Souchez et Vimy, que nous sommes allés hier porter aux municipalités les sommes qui leur revenaient. Est-il besoin de le dire, partout nous avons reçu un accueil chaleureux. Partout le geste généreux du « Réveil » a reçu la plus franche approbation.

Pour les pauvres de Lens

Dans la matinée, accompagnant M. Lucien Le Masson, rédacteur en chef du « Réveil », nous étions reçus à la mairie de Lens, en l'absence du député-maire empêché, M. Maès, par M. Van Pelt, premier adjoint, entouré de MM. Jean-Baptiste Hache, architecte, conseiller municipal, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Ed. Vermeersch, secrétaire général de la mairie, et M. Guilbert, receveur municipal.

M. Le Masson, après avoir évoqué les indicibles souffrances de la cité martyre, remettait à la municipalité la somme qui lui revenait.

« Lens, disait-il, a été désignée au premier rang comme la commune ayant le plus souffert de la guerre. Peut-on contester le jugement de l'immense majorité des concurrents ?... Est-il, dans les régions dévastées, une ville qui ait supporté plus de tourments ? qui ait accompli un plus grand sacrifice ? ».

Au nom de la Municipalité et du Bureau de Bienfaisance, M. J.-B. Hache remercia chaleureusement le « Réveil du Nord » de son don généreux :

« Vous avez voulu, dit-il, venir en aide aux pauvres, aux déshérités de la vie. Soyez-en remerciés. Au nom de la ville de Lens, je vous en félicite ! »

Peu après, comme nous l'avions fait la veille à La Bassée, nous contemplions du balcon de l'Hôtel de Ville, l'œuvre immense de reconstitution accomplie, et nous nous disions, comme tous ceux qui pourraient être témoins des résultats d'un tel effort :

« Oui, Lens a bien travaillé. Oui, Lens a magnifiquement relevé ses ruines. La Capitale du Pays noir a été désignée comme ayant fourni le plus bel effort de reconstitution. Elle a bien mérité cet honneur ! »

Pour ceux de Liévin

Peu après, nous étions reçus dans le cabinet du maire du splendide Hôtel de Ville de Liévin, par le premier magistrat de la cité, M. Bedart, qu'entouraient MM. Victor Langrand, conseiller municipal, et Caron, secrétaire général de la mairie.

En recevant des mains de notre rédacteur en chef la somme de 2.000 francs, qui revenait aux pauvres de sa commune, M. Bedart nous déclarait :

« Le suffrage universel — car on peut employer ce terme — s'est prononcé en faveur de notre ville.... Il a compris nos souffrances. Il a apprécié notre effort.

« Aujourd'hui, on commence à voir que nous voulons revivre. Je profite de votre visite pour vous dire combien nous voudrions voir notre œuvre parachevée par la construction de la gare, tant attendue des Liévinois. Je ne doute pas que vous nous seconderez dans notre effort et que vous nous aiderez à réaliser le vœu unanime d'une population de près de 30.000 habitants. Liévin a toujours été considérée comme une secteur bâtard. Il faut que cela change. Il ne peut plus en être ainsi.

« Quant à la somme que vous nous remettez, elle sera affectée au Bureau de Bienfaisance. Soyez assurés qu'elle sera en bonnes mains. Elle servira à une distribution supplémentaire de secours aux pauvres. En leur nom, je vous dis merci du fond du cœur ! »

Pour ceux de Souchez

A Souchez, la petite commune blottie au pied de la tragique colline de Lorette, c'est le maire, M. Verdière, un lecteur du « Réveil » depuis sa fondation, en 1889, qui nous reçoit avec son secrétaire de mairie, M. Cresson Fleury.

A M. Le Masson, qui lui remet les 2.000 francs, M. Verdière dit son admiration pour notre journal, toujours le premier pour les initiatives généreuses : « En organisant votre magnifique concours — dit-il — vous avez songé aux malheureux, vous avez voulu qu'ils en retirent, eux aussi, un peu de bien-être. Pour ce beau geste, et au nom de notre population si éprouvée, je vous dis merci !... »

Le maire, heureux et fier, nous fait visiter ensuite sa coquette mairie et nous montre la bibliothèque publique et les beaux livres qu'elle tient à la disposition des administrés.

La paix est revenue à Souchez ! Il est oublié le temps où les obus tombaient drus comme grêle sur la commune, pilonnant le sol, semant partout la ruine et la mort !

Pour ceux de Vimy

Dans la coquette villa qu'il habite, rue de la Gare, le maire de Vimy, M. Bachelet, nous attend, entouré de MM. Lhomme et Petit, administrateurs du Bureau de Bienfaisance.

La petite cérémonie de la remise du don se renouvelle, toujours aussi touchante, toujours aussi cordiale.

Ici encore, nous sommes en pays de connaissance, nous nous trouvons en présence de vieux lecteurs du « Réveil », de lecteurs de toujours.

En prévision de la remise des deux billets bleus, le Bureau de Bienfaisance s'est réuni. Il a décidé d'accorder, à l'occasion du Nouvel An, une somme de 50 fr. à chacune des familles les plus nécessiteuses, désignées par la classification qui existe déjà. Quant aux autres familles, elles bénéficieront, outre des bons de pain, accordés d'ordinaire, de bons de viande qui seront délivrés, en accord avec les bouchers de la commune.

D'ici comme de Lens, de Liévin, de Souchez et de La Bassée, nous emportons l'impression que le « Réveil » a vraiment fait une bonne œuvre.

Le Grand Concours de la Reconstitution restera mémorable dans les localités les plus atteintes par la terrible guerre.

Marcel POLVENT.

Lire en deuxième page : LA SUITE DE LA LISTE DES GAGNANTS

LES SPORTS D'HIVER EN SUISSE

Notre photo montre le « Cresta Run » de Saint-Moritz en Suisse, où les amateurs de sports d'hiver s'en donnent à cœur joie en ce moment. (W. W. Ph.)

Ce matin, Conseil de Cabinet

Un conseil de cabinet sera tenu ce matin, vendredi, au Sénat, dans la salle réservée aux ministres.

Le plus vieil homme d'Angleterre

Le plus vieil homme d'Angleterre est M. Walker, de Nottingham, qui aura 107 ans le 5 janvier.

NOS FORÊTS DU NORD

La chasse nuit-elle à leur reboisage ?

Ce que disent ses partisans et ses adversaires

NOUS avons signalé en de précédents articles l'importance de nos forêts du Nord, la gravité de leurs dommages et les progrès de leur reboisage au lendemain de la guerre. Au cours de l'enquête minutieuse que nous avons menée, nous avons entendu tous ceux que peuvent intéresser directement les questions forestières.

Il ne nous reste plus, après avoir signalé ce que notre domaine forestier rapporte à l'Etat, qu'à traiter l'épineuse question de la chasse en forêt, sans vouloir nous ériger en arbitre entre certains hauts fonctionnaires et les chasseurs du Nord.

L'exploitation et ses bénéfices

Nos forêts du Nord rapportent tant à l'exploitant qu'à l'Etat, des bénéfices appréciables ; leurs produits débités sur place sont travaillés par les scieurs des villages environnants.

C'est ainsi que vivent d'elles de nombreuses localités de l'Avesnois. Le chêne sert à la fabrication des meubles ; le hêtre sert aux meubles et aux saboteries ainsi que les pieds de charmes sont utilisés pour la fabrication des traverses de chemins de fer. En ce qui concerne les forêts domaniales, il est procédé chaque année, en octobre, à des ventes. Pour l'année 1928, elles ont rapporté plus de 4 millions, sans compter plus de 250.000 francs de menus produits. Sur ces adjudications, certaines sommes sont mises en charge en vue de servir aux besoins de la forêt (réparation des chaussées, repeuplement, émondage des réserves, curage des fonds, assainissement, bombement des lignes d'aménagement, etc.), soit 250.000 francs approximativement.

En 1928, à Avesnes, les ventes de la forêt de Mormal ont rapporté plus de 3.200.000 fr. Le bois a été acheté surtout par des marchands français et par quelques Belges seulement, car il est interdit d'exporter du bois provenant d'une zone située à plus de dix kilomètres en deça de la frontière.

Les travaux de reconstitution forestière ont coûté en 1927 plus de 600.000 francs. Pour les onze forêts communales qui couvrent une superficie de près de 1.800 hectares, il est procédé à des ventes en blocs et à des coupes de délivrance qui, en 1927, ont rapporté 420.000 francs aux communes tenues elles-mêmes, de payer un droit de gardiennage.

Tant pour les forêts domaniales que pour les forêts communales, il a été rédigé en 1927 plus de 190 procès-verbaux dont 121 ont été transmis aux procureurs de la République.

La chasse en forêt

On ne peut pas parler de la forêt sans parler du nombreux gibier qui y vit. Aussi la question de la chasse est-elle toujours controversée.

Les uns, les poètes, amants de la forêt, sont partisans d'y proscrire la chasse ; les autres, les nemrods, préfèrent le gibier au bois.

Un groupe de chasseurs dans la forêt de Mormal : à leurs pieds, deux chevreuils ; on peut reconnaître à droite, debout derrière l'un des chevreuils, M. Ernest Macarez, député du Nord décédé

Laissons-les s'expliquer, puisqu'aussi bien le dernier mot appartient à l'administration.

Deux points de vue

Ceux qui aiment la forêt pour ce qu'elle représente de poésie, tant dans sa flore que dans sa faune, disent : « Il y a un juste équilibre entre la flore et la faune et il y a un équilibre aussi juste entre les diverses espèces animales. On ne chasse plus, on tire, on use des cartouches, on tue le gibier. Mais la chasse a perdu la signification que lui prêtaient les premiers nemrods ; on chasse pour chasser et ce n'est plus du sport.

« En outre, ajoutent-ils, si l'on tue le lapin (nuisible) pour laisser d'autres animaux (nuisibles également) tels que la belette, le putois, l'hermine, le renard, etc.., il se produit un déséquilibre dont profite le lapin prolifique.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le crime odieux d'un dégénéré à Merville

Malgré les témoignages fournis contre lui, Loridan persiste à nier

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Nous avons signalé, hier, qu'une mignonne fillette de Merville, la petite Yvonne Hennion, dont les parents tiennent l'« Estaminet Sainte-Barbe », rue des Capucins, avait été l'objet des violences d'un individu de moralité douteuse, Michel Loridan, âgé de 47 ans, infirme. Tout Merville affirme que le criminel voulait, son crime consommé, jeter sa victime dans le canal.

Le crime

Michel Loridan est né à Merville le 11 avril 1881 ; il était comme journalier au service de M. Albert Cuille, maire de la localité, qui l'a congédié.

Célibataire, borgne et paralysé de la jambe et du bras droits, il souffrait de voir se détourner de lui celles dont il cherchait les faveurs. Ses instincts sadiques que nourrissait, semble-t-il, une hérédité chargée, se développèrent jusqu'au crime.

Il fit, le jour de la Noël, les quatre cents pas autour du café Hennion-Bossus, guettant avec des yeux de fou la sortie de la petite Yvonne, âgée de quatre ans et demi, dont il avait décidé de faire sa victime. A trois reprises, il appela dans la rue des Capucins la gentille enfant blonde aux yeux bleus. Finalement, il la prit par le bras, l'entraîna vers le cimetière où il escomptait commettre son crime odieux ; le cimetière étant fermé, il enleva la petite qu'il mena dans une prairie, derrière la cale à bateaux dont nous avons donné récemment une photographie.

A l'abri des passants, il se livra sur la petite Yvonne à des violences telles que la fillette ensanglantée hurla : « Papa ! Papa ! ».

Des passants, M. Désiré Hue et sa fiancée, alarmés par les cris de douleur du mioche, mirent une entrave à l'œuvre criminelle du monstre, qui disparut avec l'enfant, la reconduisit en ville et eut l'audace de la confier à deux petites filles, Jeanne Lallau et Andrée Masset, en leur disant : « C'est la petite Hennion, ramenez-la chez elle ! ».

Yvonne fut soignée par le docteur Marius Collet et le pharmacien Lecomte. Tous ceux qui ont des enfants comprendront que nous n'insistons pas sur le diagnostic.

Les petites Lallau et Masset ont reconnu l'individu qui leur a confié la malheureuse Yvonne : « Il boite, ont-elles dit, et nous ne le connaissons pas ».

Pas d'erreur, c'était Loridan, qui fut arrêté mardi soir et conduit à Dunkerque mercredi à 11 h. 30. C'est M. Delattre, l'actif juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire. Loridan a confié sa défense à Me Valentin.

Les Mervillois lui ont fait au départ entre deux gendarmes une « conduite de Grenoble », et l'infâme individu doit encore avoir les oreilles bourdonnantes des tristes échos de son crime odieux.

M. L.

La Chambre a adopté hier plusieurs accords commerciaux

L'ordre du jour de la séance d'hier matin à la Chambre appelait la discussion du projet de loi portant approbation de l'accord commercial intervenu le 16 mai 1928, entre la France et l'Autriche.

M. Bonnefous fit l'historique des négociations et l'article unique du projet fut adopté à mains levées.

La Chambre adopta ensuite, à l'unanimité, le projet modifiant certains droits de douane, en application de l'accord commercial franco-autrichien.

On adopta encore les deux projets analogues relatifs à l'accord commercial franco-tchécoslovaque du 2 juillet 1928, et la séance fut levée à 11 h. 30.

Inquiétante disparition à Douai

M. Henri LABASSÉE

M. Henri Labassée, 32 ans, ouvrier jardinier, au service de M. Arthur Sede, horticulteur, rue Merlin à DOUAI, a subitement disparu de son domicile, depuis samedi dernier.

M. Labassée qui habite avec ses parents au hameau de Wagnonville est un travailleur sérieux. Et l'on ne s'explique guère sa disparition. Sa famille plongée dans l'inquiétude craint qu'il n'ait été victime d'un accident.

Un drame passionnel hier à Amiens

Un nommé Gaston Sauvegrain, âgé de 44 ans, marchand de cycles à Coisy (Somme), avait donné rendez-vous dans un hôtel à sa maîtresse, Mme Alice Vasseur, 25 ans, mariée et habitant Amiens. Par suite, croit-on, de la violente manifestée par la jeune femme, de rompre la liaison, Sauvegrain l'a tuée de deux coups de revolver.

Le meurtrier a tenté ensuite de se suicider. Après avoir subi l'opération du trépan, il a donné une version différente du drame. Il s'agirait d'un double suicide résolu d'un commun accord. Mais il n'a réussi qu'à se blesser grièvement.